

Rapport annuel d'activités de la commission locale de l'eau



Année 2013



En application de l'article R212-34 du code de l'environnement, la commission locale de l'eau établit un rapport sur ses travaux et orientations et sur les résultats et perspectives de la gestion des eaux sur le bassin de la Mayenne. Ce rapport est adopté en séance plénière et est transmis au préfet de chacun des départements intéressés, au préfet coordonnateur de bassin et au comité de bassin concernés.

Synthèse : les points forts de l'année 2013

L'année 2013 a été marquée par la finalisation du projet de SAGE révisé et son adoption par la CLE le 12 avril.

Ce projet a été soumis à l'avis des 415 assemblées du bassin et de l'Autorité environnementale. Le projet de SAGE a été complété afin de prendre en compte les observations formulées dans le cadre de cette consultation.

La mise en œuvre du contrat régional de bassin versant (CRBV) 2011-2013 s'est poursuivie. L'avenant au 2nd CRBV pour la période 2013-2014 été présenté avec la région Pays-de-la-Loire en novembre 2013.

- 1. Le SAGE du bassin de la Mayenne**
- 2. La commission locale de l'eau et son bureau**
- 3. La révision du SAGE**
- 4. La mise en œuvre du SAGE**
- 5. La communication**
- 6. Le budget et le financement**

1. Le SAGE du bassin de la Mayenne

Le bassin versant de la Mayenne

Le bassin versant de la Mayenne est le territoire formé par la rivière la Mayenne avec comme principaux affluents : l'Aisne, la Gourbe, la Vée, l'Égrenne, la Varenne, la Colmont, l'Aron, l'Ernée, la Jouanne, le Vicoin, l'Ouette.

D'une superficie de 4352 km², le périmètre du SAGE comprend 291 communes réparties sur :

- 5 départements (Mayenne, Orne, Maine-et-Loire, Manche, Ille-et-Vilaine),
- 3 régions administratives (Pays de-la-Loire, Bretagne, Basse-Normandie).

Les étapes du SAGE

Arrêté de périmètre du SAGE	06/11/1997
Arrêté de constitution de la CLE	26/05/1998
Dernier arrêté de renouvellement de la CLE	22/09/2010
1 ^{er} arrêté d'approbation du SAGE	28/06/2007
Révision du SAGE	Depuis 2011
Validation du projet de SAGE révisé par la CLE	12/04/2013
Consultation des assemblées	De juin à décembre 2013

A venir

Enquête publique	3 février au 5 mars 2014
Approbation du SAGE	Mi 2014



Les enjeux du projet de SAGE

Enjeu I	Restauration de l'équilibre écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques
Enjeu II	Optimisation de la gestion quantitative de la ressource
Enjeu III	Amélioration de la qualité des ressources superficielles et souterraines

2. La commission locale de l'eau et son bureau

Au cours de l'année 2013, la CLE s'est réunie 2 fois. Ces travaux ont principalement portés sur la révision du SAGE.

Réunions de la CLE

La CLE s'est réunie le **12 avril 2013** pour adopter le projet de SAGE.

Après la présentation des 4 documents constitutifs, le projet de SAGE a été adopté à une large majorité.

La CLE a défini l'organisation et le calendrier de la phase de consultation des différentes assemblées du bassin sur le projet de SAGE.

Le rapport annuel d'activités 2012 a été étudié et adopté.

Un point d'avancement sur les 2 contrats régionaux bassin versant (CRBV) en cours (2008-2010 et 2011-2013) a été présenté. La CLE a acté le principe d'une année de transition et la préparation du 3^{ème} contrat pour la période 2015-2017.

Une réunion exceptionnelle de la CLE a eu lieu le **23 octobre 2013**.

Dans le cadre de la consultation des assemblées, la CLE s'est réunie pour compléter le projet de SAGE à la demande du comité de bassin.

Elle a étudié l'ensemble des observations émises par les assemblées du bassin.

Des compléments ont été apportés au plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) et au rapport environnemental du projet de SAGE.

CLE du 12 avril 2013 - ordre du jour

- Présentation du SAGE pour validation,
- Rapport annuel d'activités 2012,
- Contrat régional de bassin versant.

CLE du 23 octobre 2013 - ordre du jour

- Prise en compte des avis reçus sur le projet de SAGE,
- Modifications des documents du projet de SAGE.

Réunions du bureau de la CLE

Le bureau de la CLE, réuni le **15 février 2013**, a modifié le projet de SAGE pour prendre en compte les observations émises par les membres de la CLE sur les 4 documents du projet de SAGE.

Le bureau a défini le calendrier pour l'adoption du projet de SAGE et la phase de consultation.

Il a donné son avis sur 6 dossiers parmi lesquels 3 contrats territoriaux.

Le **9 juillet 2013**, le bureau a échangé sur le bilan des réunions d'information organisées à CHAMPSECRET et DAON pour les assemblées consultées sur le projet de SAGE.

Le bureau a validé l'organisation du tableau du bord du SAGE.

Le cahier des charges pour la refonte du site Internet du SAGE a été validé.

Le bureau a donné son avis sur 9 dossiers parmi lesquels le plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI) du bassin de la Loire, la trame verte et bleue de Basse-Normandie et un contrat territorial bassin versant.

Bureau de la CLE du 15 février 2013 - ordre du jour

- Prise en compte des observations de la CLE sur le projet de SAGE,
- Calendrier prévisionnel 2013,
- Rapport annuel d'activités 2012,
- Dossiers pour avis.

Bureau de la CLE du 9 juillet 2013 - ordre du jour

- Informations sur la consultation sur le projet de SAGE,
- Tableau de bord de suivi,
- Site Internet du SAGE,
- Dossiers pour avis,
- Informations diverses.

Avis sur les dossiers transmis à la CLE

En 2013, 24 dossiers ont été transmis pour avis à la CLE. La liste de ces dossiers et avis est présentée en annexe.

Il s'agit de :

- 3 projets de contrat territorial sur des bassins de captage d'eau potable,
- 1 projet de contrat territorial milieux aquatiques,
- 2 dossiers de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau,
- 12 dossiers d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE),
- 2 dossiers concernant la délimitation de la zone de protection de bassin d'alimentation d'un captage d'eau potable,
- 1 dossier de demande d'autorisation de mise en distribution d'eau potable (code de la santé publique),
- le projet de plan de gestion des poissons migrateurs 2014-2019,
- le schéma régional de cohérence écologique de la Région Basse Normandie,
- le projet de SAGE Orne amont.

Répartition des avis

Les avis émis sur ces dossiers se répartissent ainsi :

- 21 avis favorables,
- 1 avis très réservé,
- 2 dossiers sans avis (non concerné par le SAGE et hors délais de consultation).

Suivi des dossiers pour information

102 dossiers ont été transmis à la CLE en 2013.

Les rubriques de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités (article R214-1 du code de l'environnement) concernées sont :

- 1.1.1.0 : Sondage, forage, y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique, exécuté en vue de la recherche ou de la surveillance d'eaux souterraines ou en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines : **9 dossiers**
- 2.1.1.0 : stations d'épuration des agglomérations ou dispositifs d'assainissement non collectif devant traiter une charge brute de pollution organique journalière comprise entre 12 et 600 kg de DBO₅ : **7 dossiers**
- 2.1.3.0 : épandage de boues issues du traitement des eaux usées, la quantité de boues épandues dans l'année représentant une quantité de matière sèche comprise entre 3 et 800 T/an ou l'azote total compris entre 0,15 et 40 T/an : **5 dossiers**
- 2.1.5.0 : rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous sol, la surface totale du projet augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet est comprise entre 1 et 20 ha : **5 dossiers**
- **44 dossiers** relatifs à des travaux sur les cours d'eau visés par une ou plusieurs des rubriques suivantes : 3.1.2.0 (modification du profil du lit mineur d'un cours d'eau), 3.1.3.0 (Installations ayant un impact sensible sur la luminosité dans un cours d'eau), 3.1.4.0 (Consolidation ou protection des berges) et 3.1.5.0 (IOTA étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés et des batraciens),
- 3.2.3.0. Plans d'eau, permanents ou non dont la superficie est supérieure à 0,1 ha mais inférieure à 3 ha : **1 dossier**,
- 3.2.4.0 : vidange de plans d'eau d'une superficie supérieure à 0,1ha : **4 dossiers**.

Les autres dossiers sont relatifs à :

- des déclarations d'intérêt général relatives à des travaux sur les cours d'eau (2 dossiers),
- aux mesures d'arrêt de turbinage aux usines hydroélectriques situées sur la rivière la Mayenne,
- la délimitation des zones de frayères,
- des droits d'eau (6 dossiers),
- des autorisations relatives à des ICPE (4 dossiers),
- des prescriptions complémentaires à l'arrêté d'autorisation ou des modifications des conditions d'exploitation (11 dossiers),
- des demandes pour de l'orpaillage (2 dossiers).

3. La révision du SAGE

Finalisation des documents du projet de SAGE

En fin d'année 2012, les 4 documents du projet de SAGE ont été remis aux membres de la CLE afin qu'ils fassent part de leur éventuelles observations pour fin janvier 2013. 9 avis formalisés ont été transmis à l'animation du SAGE.

Le bureau de la CLE a analysé l'ensemble des observations et proposé des modifications et compléments aux documents du projet de SAGE.

Ces ajustements ont essentiellement consisté à préciser la rédaction de certaines dispositions et ajuster les règles relatives aux plans d'eau.

Adoption du projet de SAGE par la CLE

Le projet de SAGE a été présenté aux membres de la CLE le 12 avril 2013. La CLE a adopté les 4 documents du projet :

- le rapport de présentation,
- le plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) de la ressource en eau et des milieux aquatiques,
- le règlement,
- le rapport environnemental.



Consultation des assemblées du bassin et de l'Autorité environnementale sur le projet de SAGE

Le projet de SAGE a été transmis, pour avis, fin mai 2013 aux 415 assemblées concernées :

- les Conseils régionaux,
- les Conseils généraux,
- les chambres consulaires,
- les 291 communes du SAGE,
- les communautés de communes et d'agglomération,
- les syndicats d'eau et de rivière,
- le parc naturel régional Normandie-Maine,
- le comité de gestion des poissons migrateurs
- les comités de bassin Loire-Bretagne et Seine-Normandie,
- les CLE des SAGE voisins.

L'avis de l'Autorité environnementale a été publié en septembre 2013.

Le 23 octobre 2013, la CLE a analysé les observations émises dans le cadre de cette consultation. Elle a complété le projet de SAGE afin de lever les réserves émises par le comité de bassin Loire-Bretagne. Les compléments ont également permis de compléter le rapport environnemental en réponse à l'Autorité environnementale.

Sur les 415 assemblées sollicitées, 84 ont exprimé leur avis sur le projet de SAGE soit un ratio de 20 %. 97 % des structures s'étant exprimées ont émis un avis favorable.

Préparation de l'enquête publique

L'enquête publique du SAGE a été préparée en fin d'année 2013 :

- la commission d'enquête a été désignée par le tribunal administratif le 28 novembre 2013,
- l'arrêté d'ouverture d'enquête a été pris le 20 décembre 2013.

L'animation du SAGE a participé à une réunion préparatoire avec la commission d'enquête.

4. La mise en œuvre du SAGE

Les dossiers et projets des différents partenaires du bassin ont été suivi par l'animation du SAGE au travers des comités de pilotages, groupes de travail et autres réseaux techniques.

Entretien et restauration des cours d'eau

Des programmes de restauration et d'entretien sont en cours sur 5 affluents principaux du bassin de la Mayenne. Ils sont contractualisés sous la forme de contrats territoriaux milieux aquatiques.

Les actions de restauration mises en place dans ce cadre consistent notamment à :

- entretenir la ripisylve,
- protéger les berges (installations d'abreuvoirs et de clôtures, plantations, ...),
- gérer les embâcles,
- réaliser des aménagement et des travaux sur les ouvrages.

Le 2^{ème} contrat territorial milieux aquatiques du bassin versant de l'Ernée a été signé en juillet 2013.

	Programme	Avancement
Colmont	2010 - 2014	Phase travaux
Aron	2010 - 2014	Phase travaux
Ernée	2013 - 2017	Phase travaux
Vicoïn	2008-2013	Bilan du 1 ^{er} programme et préparation du 2 ^{ème}
Jouanne	2008-2012	Bilan du 1 ^{er} programme et préparation du 2 ^{ème}

Un programme d'action est également en cours de préparation sur les basses vallées angevines et devrait être signé en 2014.

Identifications des zones humides

Le SAGE a initié l'identification des zones humides fonctionnelles en vue de leur intégration dans les documents d'urbanisme.

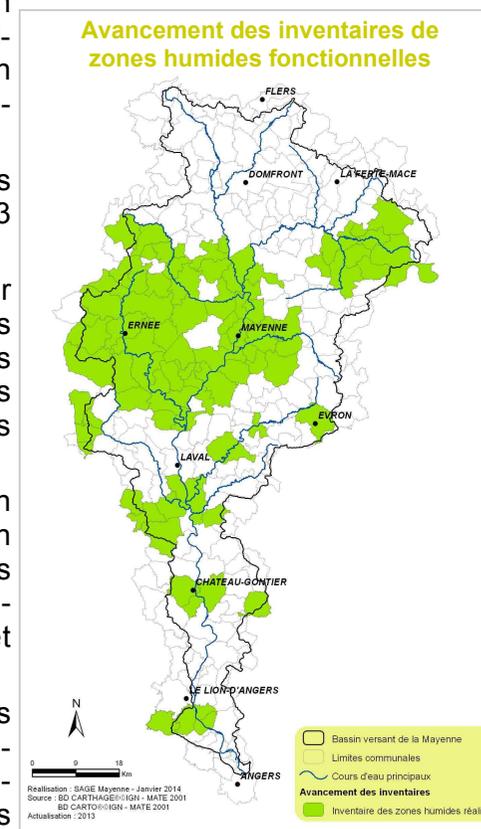
Dans ce cadre, les inventaires se sont poursuivis en 2013 avec les points forts suivants.

La démarche mise en place sur la communauté de communes du bocage mayennais a permis de réaliser l'identification des zones humides fonctionnelles sur 17 communes en 2013.

Dans le cadre de l'élaboration ou de la révision de leur plan local d'urbanisme, 2 communes ont également établi ce recensement : ARGENTRE et MONSTURS.

La communauté de communes du Pays de Meslay-Grez a engagé un inventaire intercommunal des milieux humides dans le cadre de l'élaboration de son schéma de cohérence territorial.

Depuis 2007, 89 communes ont réalisés l'inventaire des zones humides soit 30 % des communes du bassin.



Réduction des consommations en eau

Les actions de la campagne de sensibilisation Ecod'eau Mayenne se sont poursuivies. Une réunion à destination des élus, des techniciens et des particuliers a été organisée en juillet 2013.

Entre 2012 et 2013, 3 communes se sont engagées dans des actions de réduction de leur consommation d'eau financées dans le cadre du CRVB Pays-de-la-Loire.



Restauration de la qualité des ressources

En 2013, des programmes de restauration de la qualité des eaux ont été mis en place sur 3 aires d'alimentation de captages prioritaires du bassin. Ils sont contractualisés sous la forme de contrats territoriaux bassin versant et concernent :

- les bassins de la Haute-Ernée et de la Colmont amont en Mayenne sur lesquels un 1^{er} programme avait déjà été mené,
- le bassin du captage de l'Hermitage à GER dans la Manche.

Réduction de l'utilisation des pesticides

Sur le bassin de la Mayenne, différentes structures ont mis en place des outils et des actions permettant de réduire l'utilisation des pesticides par les collectivités, les agriculteurs et les particuliers. La CLE s'appuie sur ces démarches menées à l'échelle régionale et départementale (programme Phyt'eau Propre 53, charte d'entretien des espaces publics en Basse-Normandie, CREPEPP en Pays-de-la-Loire).

En 2013, 3 communes ont réalisées des actions de réduction de l'utilisation des pesticides financées dans le cadre du CRVB Pays-de-la-Loire.

Contrat régional de bassin versant

La région des Pays-de-la-Loire est partenaire de la mise-en-œuvre du SAGE en finançant les actions inscrites au contrat régional de bassin versant (CRBV).

Le 2^{ème} CRBV a été établi pour la période 2011-2013. Ainsi, les dernières opérations de ce contrat ont été engagées en 2013. Ce contrat s'est également conclu par la validation d'un avenant permettant d'intégrer les opérations qui n'auraient pas été inscrites au contrat initial. Cet avenant prévoit également une année d'animation transitoire en 2014. Cette année de transition permettra de mieux prendre en compte les projets des collectivités et d'intégrer les priorités du SAGE révisé.

Au final, 936 193 € d'opérations ont été engagées dans ce contrat soit plus de 96 % du montant des opérations inscrites.

5. La communication

Présentation du projet de SAGE

Dans le cadre de la consultation sur le projet de SAGE, des réunions d'information à destination des élus ont été organisées en juin à DAON (Mayenne) et à CHAMPSECRET (Orne). Elles ont permis d'échanger sur le projet de SAGE et de valoriser 2 actions concrètes menées sur le bassin au travers de :

- une visite de terrain d'une zone humide restaurée sur la commune du MENIL,
- un témoignage sur les actions de réduction de l'utilisation des pesticides menées par la commune de CHAMPSECRET.



Plus de 80 personnes ont participé à ces rencontres.

Document de communication du SAGE

2 affiches présentant le bassin et le projet de SAGE ont été réalisées.

Elles ont notamment été présentées dans le cadre de la Fête de la science à LAVAL.



Interventions

La CLE communique régulièrement sur le SAGE et sa mise en œuvre et répond aux sollicitations des différentes structures du bassin.

Elle est intervenue auprès des collectivités du Pays de l'Ernée et du syndicat mixte de renforcement du sud ouest mayennais pour présenter le projet de SAGE.

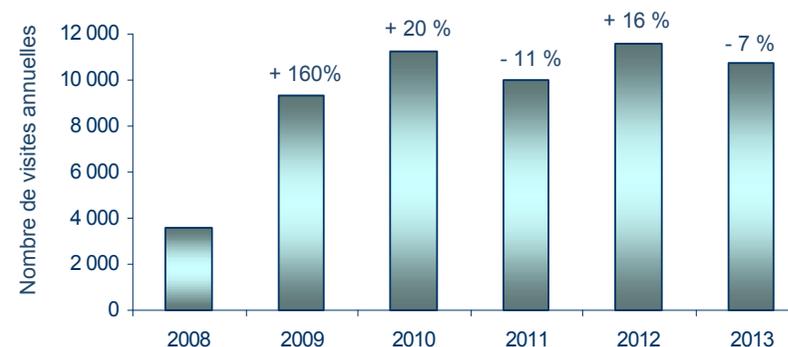
Site internet du SAGE

Le site est mis à jour régulièrement par la cellule d'animation du SAGE.

Depuis 2010, la fréquentation du site Internet du SAGE reste relativement stable :

- nombre de visites : 10 719
- nombre de pages vues : 28 098
- durée moyenne d'une visite : 2 minutes 35'
- 8,6 % des visites durent de 5 minutes à plus d'une heure,
- 1,8 visites par visiteur,
- 2,6 pages vues par visites.

Evolution de la fréquentation du site Internet



La refonte du site Internet a été préparée en 2013 pour une mise en place en début d'année 2014. Ce site permettra notamment de :

- communiquer sur le SAGE de façon pédagogique
- valoriser les projets en cours et les actions réalisées par les différents maîtres d'ouvrage du bassin.

6. Le budget et le financement

La préparation des travaux de la CLE et le suivi du SAGE sont assurés par la direction de l'eau, des milieux et des paysages du Conseil général de la Mayenne. L'équipe d'animation du SAGE a compté pour l'année 2013 :

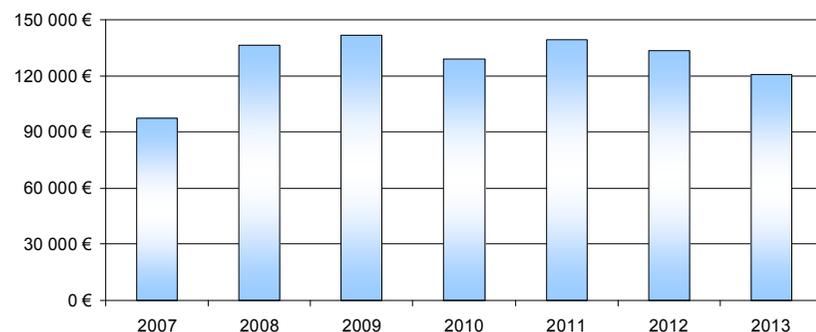
- une animatrice-coordinatrice (0,5 équivalent temps plein),
- une chargée de mission,
- une assistante administrative (0,5 équivalent temps plein consacré au SAGE),

Dépenses

Les dépenses pour l'année 2013 s'élèvent à :

Dépenses de personnel	99 318 €	82 %
Charges à caractère général	20 122 €	17 %
Communication	1 226 €	1 %
Total	120 666 €	

Evolution des dépenses depuis 2007



Contributions

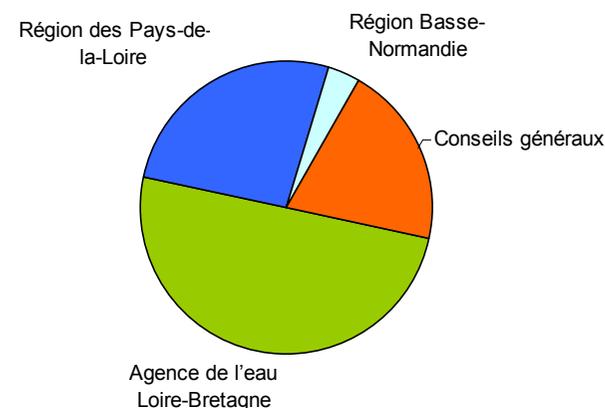
L'agence de l'eau Loire-Bretagne contribue aux dépenses de fonctionnement, d'étude et de communication à hauteur de 50 %.

La région des Pays-de-la-Loire participe au financement de l'animation, des études et de la communication dans le cadre du contrat régional de bassin versant (CRBV).

La région Basse-Normandie participe au financement du poste d'animateur et des études.

Agence de l'eau Loire-Bretagne	60 333 €	Total : 80 % de la dépense
Région des Pays-de-la-Loire	32 000 €	
Région Basse-Normandie	4 140 €	

La charge résiduelle (24 192 € soit 20 % de la dépenses) est répartie entre les conseils généraux concernés au prorata de la superficie de chaque département dans le bassin versant.



Annexe : liste des dossiers transmis pour avis à la CLE

N° dossier	Nature du dossier	Objet	Réponse envoyée le	Avis du bureau
13-01	ICPE élevage	Demande d'autorisation pour la création d'une maternité de 350 places en élevage porcin, soit 105 équivalents animaux au lieudit "La Porterie" à RUILLE-LE-GRAVELAIS	04/02/2013	Hors bassin
13-02	BAC	Avis concernant le projet d'arrêté relatif à la délimitation de la zone de protection du bassin d'alimentation du captage d'eau potable sur l'Ernée à ERNÉE	15/02/2013	Avis favorable
13-03	Contrat territorial	Projet de contrat territorial sur le bassin d'alimentation du captage d'eau potable de l'Ernée	15/02/2013	Avis favorable
13-04	Contrat territorial	Programme pluriannuel de travaux du bassin de l'Ernée 2013-2017	15/02/2013	Avis favorable
13-05	Contrat territorial	Projet de contrat territorial sur le bassin d'alimentation du captage d'eau potable de la Colmont situé à GORRON	15/02/2013	Avis favorable
13-06	Code de la santé publique	Demande d'autorisation de mise en distribution d'eau potable du syndicat des eaux de l'Anxure et de la Perche	26/03/2013	Avis favorable
13-07	ICPE industrie	Demande d'autorisation d'exploiter un parc de 11 éoliennes sur les communes de AZE, BOUERE, GESNES-SUR-GLAIZE et SAINT-DENIS-D'ANJOU (ZDE Château-Gontier / Meslay-Grez)	26/03/2013	Avis favorable
13-08	ICPE élevage	Demande d'autorisation d'exploiter un élevage avicole de 69 300 animaux-équivalents au lieudit "Le Semis" à SAINT-FRAIMBAULT-DE-PRIÈRES	02/05/2013	Avis favorable
13-09	Contrat territorial	Projet de contrat territorial sur le bassin d'alimentation du captage d'eau potable de l'Ermitage à GER	11/07/2013	Avis favorable
13-10	ICPE industrie	Demande d'autorisation pour exploiter un parc de 5 éoliennes sur la commune de SAINT-JULIEN-DU-TERROUX	05/06/2013	Avis favorable
13-11	SRCE	Schéma régional de cohérence écologique de la Région Basse Normandie	10/07/2013	Avis favorable
13-12	BAC	Projet d'arrêté relatif à la délimitation de la zone de protection du bassin d'alimentation du captage d'eau potable sur la Colmont à GORRON	10/07/2013	Avis favorable
13-13	PLAGEPOMI	Consultation sur le projet plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI) 2014-2019	10/09/2013	Avis favorable avec propositions
13-14	ICPE industrie	Demande d'autorisation pour exploiter, après extension, une unité de panification et de fabrication de pâtisserie, zone d'activités autoroutière à LOUVERNÉ	10/07/2013	Avis favorable
13-15	ICPE élevage	Demande d'autorisation d'exploiter, après extension et modification de la station de traitement, un élevage porcin de 11 962 animaux-équivalents à FONTENAY et au TEILLEUL (2 sites)	13/08/2013	Avis très réservé
13-16	ICPE industrie	Demande d'autorisation pour exploiter un parc de 5 éoliennes sur la commune de HARDANGES	13/08/2013	Avis favorable
13-17	Loi sur l'eau	Projet de lotissement "Le Châtaignier" sur la commune de SAINT-BERTHEVIN	13/08/2013	Avis favorable
13-18	ICPE industrie	Demande d'autorisation d'exploiter un atelier d'abattage et de préparation de produits alimentaires d'origine animale à JAVRON-LES-CHAPELLES	13/08/2013	Avis favorable
13-19	ICPE industrie	Demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien de 5 éoliennes et un poste de livraison à COMMER et 1 éolienne à MARTIGNE-SUR-MAYENNE	Hors délais de consultation	Pas d'avis transmis
13-20	Loi sur l'eau	Vidange du plan d'eau de l'Erveux sur la commune de VILLIERS-CHARLEMAGNE	23/10/2013	Avis favorable
13-21	ICPE industrie	Demande d'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation et de compostage de matières organiques sur le site de la Haute-Celle à CHARCHIGNÉ	03/12/2013	Avis favorable
13-22	ICPE élevage	Demande d'autorisation d'exploiter un atelier porcin de 117 truies , 420 porcelets en post sevrage, et 1020 porcs à l'engrais soit 1463 animaux équivalents au lieu dit "La Lande" à PRE EN PAIL	03/12/2013	Avis favorable
13-23	SAGE	Projet de SAGE Orne amont	22/01/2014	Avis favorable
13-34	ICPE industrie	Demande d'autorisation d'exploiter une station d'épuration mixte des effluents de l'agglomération de LASSAY-LES-CHATEAUX	22/01/2014	Avis favorable

Sage MAYENNE

SAUVEGARDONS ET GERONS L'EAU

Schéma d'aménagement et
de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

SAGE du bassin de la Mayenne
Conseil général de la Mayenne
Direction de l'eau, des milieux et des paysages
Direction de l'environnement et de la sécurité sanitaire
Centre Jean Monnet
BP 1429
53014 LAVAL CEDEX
Tél : 02.43.59.96.28 / 02.43.59.96.05
www.sagemayenne.org

